

PROTOCOLE COVID 19- ASSOCIATION YOGA DE LYS
Septembre 2020.

A compter du 8 septembre, en raison de l'épidémie de Covid 19, un protocole de reprise des activités de l'association est mis en place et communiqué à tous les adhérents.

Nous demandons aux adhérents :

- De porter un masque à leur entrée dans la salle et à leur départ.
- De respecter les règles de distanciation sociale entre chaque personne.
- De s'enregistrer dans un cahier à leur arrivée.
- De venir avec leur matériel personnel.
- En cas de prêt par l'association, le matériel est désinfecté avant et après.
- Toute personne symptomatique sera invitée à quitter les lieux et à consulter un médecin.
- Un gel hydro alcoolique est mis à disposition à l'entrée de la salle.

Merci à tous de respecter ces consignes sanitaires afin que nos cours se déroulent dans les meilleures conditions.

Pour le bureau de l'association Yoga de Lys.
La vice présidente, Karine PELTIER MOREAU.